



Index d'égalité – CAPELLE SAS

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



SIEGE SOCIAL

• SASU au capital de 1000000,00 € • SIRET. 30814869100246 • APE. 4941A
• N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE. FR01308148691
• RCS : Nîmes B 308 148 691
WWW.TRANSPORTS-CAPELLE.FR

Tél : 04 66 25 55 00

Cité technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES - FRANCE



1- indicateur d'écart de rémunération

Seuil de pertinence associé :

5 %

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
ouvriers	moins de 30 ans					1	17	0	0	0,00 %
	30 à 39 ans	19 678,44 €	23 191,68 €	15,1%	10,1%	3	45	1	48	2,69 %
	40 à 49 ans					2	77	0	0	0,00 %
	50 ans et plus					2	156	0	0	0,00 %
employés	moins de 30 ans	16 397,52 €	21 307,68 €	23,0%	18,0%	7	5	1	12	1,20 %
	30 à 39 ans	25 149,12 €	26 032,56 €	3,4%	0,0%	10	11	1	21	0,00 %
	40 à 49 ans	26 282,16 €	30 329,64 €	13,3%	8,3%	12	6	1	18	0,83 %
	50 ans et plus	24 201,84 €	31 141,68 €	22,3%	17,3%	18	9	1	27	2,58 %
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans					1	0	0	0	0,00 %
	30 à 39 ans					1	5	0	0	0,00 %
	40 à 49 ans					1	10	0	0	0,00 %
	50 ans et plus					1	6	0	0	0,00 %
ingénieurs et cadres	moins de 30 ans					0	0	0	0	0,00 %
	30 à 39 ans	39 545,76 €	44 656,08 €	11,4%	6,4%	4	3	1	7	0,25 %
	40 à 49 ans	41 527,92 €	53 810,04 €	22,8%	17,8%	5	17	1	22	2,17 %
	50 ans et plus	51 615,00 €	55 387,80 €	6,8%	1,8%	4	22	1	26	0,26 %
ensemble des salariés		24 286	10 710	-126,8%		461			181	9,97 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

indicateur d'écart de rémunération (%) :

note obtenue sur 40 :

0 Les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

INCALCULABLE

#N/A

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



SIÈGE SOCIAL

• SASU au capital de 1000000,00 € • SIRET. 30814869100246 • APE. 4941A
• N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE. FR01308148691
• RCS : Nîmes B 308 148 691
WWW.TRANSPORTS-CAPELLE.FR

Tél : 04 66 25 55 00

Cité technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES - FRANCE



2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés) *		écart de taux d'augmentation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers	100,0%	95,3%	-4,7%	8	295	0	0	0,00 %
employés	97,7%	100,0%	2,3%	47	31	1	78	1,35 %
techniciens et agents de maîtrise	100,0%	100,0%	0,0%	4	21	0	0	0,00 %
ingénieurs et cadres	100,0%	95,2%	-4,8%	13	42	1	55	-1,98 %
ensemble des salariés	98,5%	95,9%	-2,6%	461			133	-0,64 %

* Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, lorsqu'elles ne correspondent pas à des promotions.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

indicateur d'écart d'augmentations (points de %) :
note obtenue sur 20 :

INCALCULABLE
#N/A

0 Les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.



3- indicateur d'écart de taux de promotions

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers	83,0%	0,3%	-82,7%	8	295	0	0	0,00 %
employés	0,2%	0,1%	-0,1%	47	31	1	78	-0,05 %
techniciens et agents de maîtrise	0,0%	0,0%	0,0%	4	21	0	0	0,00 %
ingénieurs et cadres	0,1%	0,0%	-0,1%	13	42	1	55	-0,02 %
ensemble des salariés	9,4%	0,2%	-9,1%	461			133	-0,07 %

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

indicateur d'écart de promotions (points de %) :
note obtenue sur 15 :

INCALCULABLE
#N/A

0 Les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



SIEGE SOCIAL

• SASU au capital de 1000000,00 € • SIRET. 30814869100246 • APE. 4941A
• N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE. FR01308148691
• RCS : Nîmes B 308 148 691
WWW.TRANSPORTS-CAPELLE.FR

Tél : 04 66 25 55 00

Cité technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES - FRANCE



4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	nombre de salariés de retour de congé maternité/adoption*		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentés**	
ensemble des salariés	4	4	100 %

* Les salariés à considérer sont les salariés revenus de congé maternité ou d'adoption (éventuellement prolongé par un congé parental) pendant la période de référence, et durant lequel sont intervenues des augmentations générales et/ou individuelles pour les salariés relevant de la même catégorie professionnelle, ou à défaut, pour l'ensemble des salariés de l'entreprise. Même si ces salariés ont été absents plus de la moitié de la période de référence, ils doivent être pris en compte pour le calcul de l'indicateur.

** Les augmentations à prendre en compte sont celles qui sont intervenues soit pendant le congé maternité/adoption, soit à son retour, avant la fin de la période de référence.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1 Il y a eu au moins un retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

indicateur de pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%) :

100

note obtenue sur 15 :

15

Tous les salariés de retour de congé maternité ou d'adoption, durant lequel des augmentations sont intervenues, ont été augmentés. Tous les points sont accordés.



5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	1	9	10	1

* Les rémunérations à considérer sont les rémunérations brutes annuelles par EQTP utilisées pour l'indicateur 1.

indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :	1	Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés
note obtenue sur 10 :	0	



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	0	INCALCULABLE		20	0
3- écarts de promotions (en points de %)	0	INCALCULABLE		15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables			15		25
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100
L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.					

